



Délibération n° 2023 12 18-08 -MARCHES PUBLICS – Construction d'un pôle santé – lot démolition- désamiantage - approbation d'avenant au marché de travaux

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 11/12/2023
En exercice : 33	
Présents : 27	Affichage de la convocation : 12/12/2023
Pouvoirs : 4	
Votants : 31	Affichage du compte rendu : 21/12/2023
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
Mme Aline DURAND pouvoir à M Stéphane GILLET Mme Fatima FERNI pouvoir à M Daniel JULLIEN M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS-MOREAU	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Chantal BERTHILLON M Christian NEUVILLE	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Par délibération du 18 septembre 2023, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux de démolition et désamiantage dans le cadre de la construction d'un pôle santé

Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion d'un avenant :

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
00	DEMOLITION DESAMIANTAGE	DELORME CONCEPT TP (mandataire)	Dépose de la toiture en fibre ciment au-dessus des sanitaires	3 600 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

Lot	Libellé	Entreprise	Marché initial € HT	Nouvel avenant € HT	Nouveau montant marché	Variation
00	DEMOLITION DESAMIANTAGE	DELORME CONCEPT TP (mandataire)	49 850 €	+ 3 600 €	53 450 €	+ 7,22 %
<b>TOTAL</b>			<b>49 850 €</b>	<b>+ 3 600 €</b>	<b>53 450 €</b>	<b>+ 7,22%</b>

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la commande publique,  
Vu le projet d'avenant,  
Vu l'avis de la commission des marchés publics en date du 18 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture  
069-200047785-20231218-2023121808\_08-DE

Recu le 22/12/2023  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

**31 suffrages exprimés : 31 voix Pour  
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**APPROUVE** l'avenant au marché de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de travaux avec l'entreprise titulaire

**DIT QUE** la dépense correspondante est inscrite au budget principal 2023.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le

22 DEC. 2023

et de la publication en mairie le

22 DEC. 2023

La secrétaire  
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

